

Mise en pratique des droits de l'enfant dans le travail de jeunesse et de l'enfance en Suisse

DESCRIPTIF DE PROJET

Projet: Ce qu'en pensent les Mineurs non accompagnés (MNA) (provisoire)	Lieu et dates: Lausanne, 2007–2008
Institution, organisateur: Terre des hommes – aide à l'enfance (Secteur Jeunesse et Secteur Droits de l'Enfant) en collaboration avec FAREAS, Lausanne	Lien : www.tdh.ch
INSTANTANÉ	
<p>Les Mineurs non accompagnés (MNA) attribués au canton de VD sont informés de la situation générale des MNA en Suisse, ont pris connaissance des activités de Tdh dans le domaine de la migration et en ont compris le sens. Ils ont aussi eu la possibilité de participer à l'élaboration du contenu d'une future « brochure » pour les MNA. Ils ont également pu exprimer leurs opinions et leurs attentes face à la poursuite et l'élargissement du projet (par ex. dans d'autres cantons).</p>	
ET LES DROITS DE L'ENFANT DANS TOUT CELA	
<p>Le droit à la participation est au centre du projet. Afin que les droits des MNA soient respectés en Suisse, il est important que leurs voix soient entendues et qu'eux-mêmes participent à l'amélioration de leur situation et de leur prise en charge en Suisse.</p>	
FEEDBACK	
<p>Christelle, Lievens et Amaïda, sont des MNA que j'ai eu la chance de rencontrer... Malgré le fait qu'ils vivent dans le doute quant à leur futur, ayant perdu tout contact avec leur pays d'origine et ne sachant pas s'ils pourront un jour vivre légalement en Suisse, ils restent positifs et expriment une joie de vivre contagieuse... Leur sourire donne envie de s'engager pour que leurs droits soient respectés en Suisse et pour que leurs voix soient entendues...</p> <p>Pour l'instant, le projet n'a pas réellement débuté. A cause de la période estivale, il a été difficile de contacter les divers partenaires du projet. Tdh a rencontré la responsable du centre pour MNA de la FAREAS qui paraît favorable au projet. Une prochaine rencontre est prévue avec les directeurs.</p>	
INFOS EN DETAIL	

But 1 : informer les MNA sur la situation générale des MNA en Suisse, ainsi que sur les activités et les objectifs de Tdh dans ce domaine.

But 2 : permettre aux MNA de se rendre utiles en contribuant à formuler des informations et des conseils pour une « brochure » destinée aux MNA qui arrivent en Suisse.

But 3 : permettre aux MNA d'exprimer leurs avis leurs attentes concernant les activités de Tdh.

Destinataires : Les MNA attribués au canton de VD et pris en charge par la FAREAS (dans un premier temps).

Méthodes : Organisation d'un atelier pour les MNA de la FAREAS d'une durée de 2 x 3 heures (à définir avec les personnes responsables) comprenant une série d'activités, jeux, discussions.

Parties prenantes : Les éducateurs et travailleurs sociaux de la FAREAS, secteur Jeunesse et secteur Droits de l'Enfant de Tdh, les MNA de la FAREAS.

Développement du projet : En cas d'évaluation positive, ce projet pourra être élargi à l'échelle nationale. Il conviendra alors de s'entourer de professionnels intéressés de différents cantons et de contacter quelques structures d'accueil de MNA prêtes à s'investir dans le projet. Nous pourrions également imaginer passer à un niveau supérieur de la participation et intégrer les MNA dans le cadre d'une consultation (les MNA peuvent exprimer leur avis sur leur situation en Suisse) ou dans le cadre d'une concertation (les MNA sont associés à la recherche de solutions). Tdh se chargerait alors de faire entendre la voix des MNA au niveau national. La réalisation de cette deuxième étape dépendra toutefois des résultats de la phase pilote.

Originalité : La situation des MNA en Suisse est préoccupante. Nombre d'entre eux vivent dans l'attente interminable d'une réponse quant à leur demande d'asile, seule possibilité pour eux de rester en Suisse. Entre temps, ils perdent tout contact avec leur pays d'origine. Ils vivent dans le doute quant à leur avenir... Plusieurs associations ou organisations, dont Tdh, clament haut et fort que leurs droits ne sont pas respectés de façon satisfaisante et lutte pour l'amélioration de leur prise en charge dans notre pays, mais aucune ne leur donne l'opportunité de s'exprimer. Que pensent-ils de tout ça ? Par ce projet, les MNA vont tout d'abord être mis au courant de ce qui se passe en Suisse afin qu'ils puissent réagir et faire entendre leur voix s'ils le souhaitent. Ce projet permet au MNA de participer au débat actuel de la migration en Suisse, puisqu'ils sont, avec d'autres, au cœur du sujet... La participation à plusieurs niveaux, chaque MNA pourra choisir sa façon de participer, il sera informé et consulté, puis il pourra exprimer son opinion et prendre part aux discussions en apportant son point de vue.

Quels droits, comment sont-ils abordés dans le projet ?

La participation (art. 12 CDE) est le principal droit visé dans ce projet. Il repose sur l'idée que les enfants ont le droit d'être entendus et que leur opinion doit être prise au sérieux dans toutes les procédures les intéressant. Ce principe a une importance particulière dans la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant. En effet, **la participation de l'enfant permet d'avoir une vision plus globale non seulement de sa situation, mais aussi de son avis, de ses attentes et de ses envies.** Afin de lui permettre d'exprimer ses opinions en connaissance de cause, il est impératif de lui fournir, selon son degré de maturité et sa capacité de compréhension, tous les renseignements pertinents concernant, entre autres, ses droits et les services disponibles.

Grâce à cette participation, les MNA sont conscients de la situation et ont compris le débat actuel. S'ils le souhaitent, ils exposent leur point de vue. Leurs attentes et leurs opinions sont exprimées et prises en considération dans la lutte pour l'amélioration de leur situation en Suisse. L'amélioration de leur situation vise à un meilleur respect de leurs droits en général, notamment le droit à l'éducation, à la santé, aux loisirs, à la protection contre la violence et l'exploitation... mais aussi, de façon plus générale à la non-discrimination et au respect de leur intérêt supérieur dans les décisions les concernant.

Date de parution : 11.09.2007

Terre des hommes – aide à l'enfance, Secteur jeunesse : www.tdh.ch/youthdh

Infoklick.ch – promotion de l'enfance et de la jeunesse en Suisse : www.infoklick.ch